



Droit auteur des IA

Par Rares_IICP

Bonjour !

Pensez vous qu'une création artistique réalisé par une intelligence artificielle de langage automatique comme ChatGPT ou bien Midjourney (text to image) puisse bénéficier du droit d'auteur ?

Certes, une IA n'est pas humaine toutefois c'est un humain qui donne l'ordre et les instructions.

Merci pour votre avis.

Par AGeorges

Bonjour Rares...,

Le premier aspect de votre question est de savoir ce que dit le contrat de licence du logiciel concerné.

Il est possible que l'on se retrouve finalement avec une ?uvre à créateurs multiples qu'il ne sera donc pas possible de déposer au profit d'un seul "propriétaire".

L'argument qui est de dire "oui mais, on ne sait pas si un logiciel AI a été utilisé pour générer le texte déposé ou pas" ne tient plus. Un autre logiciel sait déjà faire cela !

(cf. GxxZxxx).

Bien sûr, il est peu probable que ceci soit incorporé aux procédures de dépôt avant un moment, mais ...